

Newsletter du CDRP79



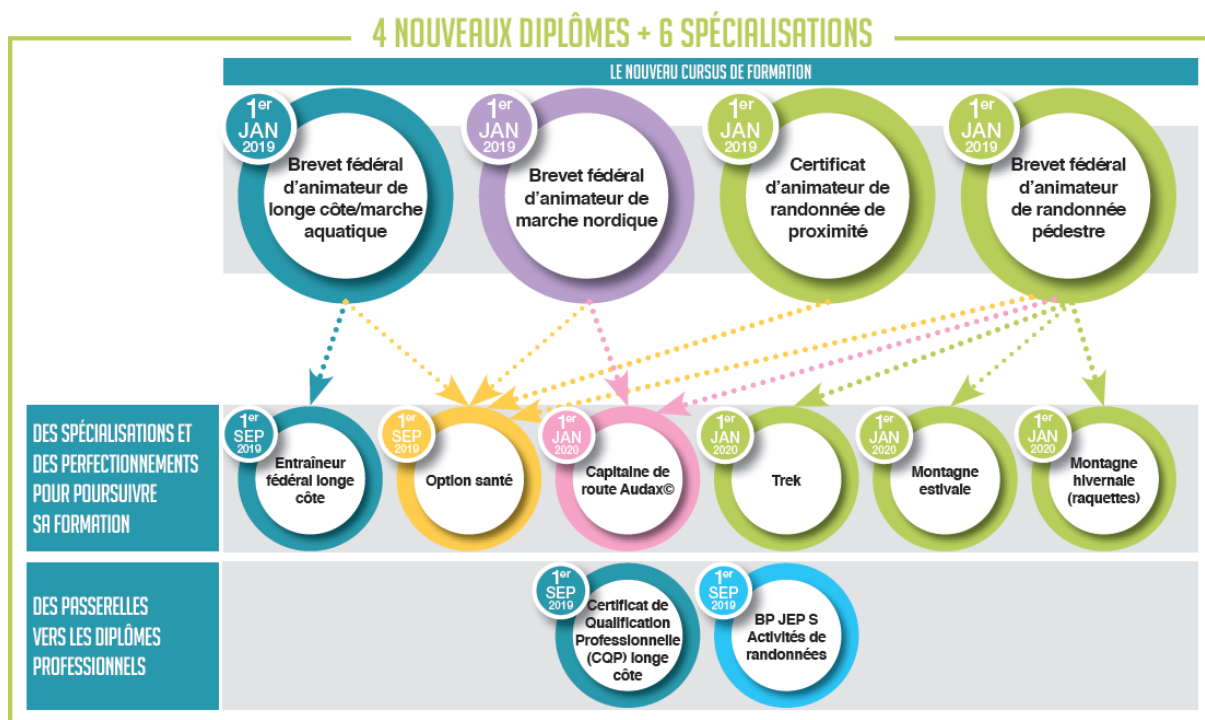
Actualités du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre des Deux Sèvres

Décembre 2018 n°4

Le nouveau cursus de formation :

Le nouveau cursus « Pratiquer et Animer une randonnée » débutera en 2019 avec les premiers stages Pratiquer et Animer. Ils remplaceront le module de base, les stages animateurs de randonnée pédestre de niveau 1 et 2 (SA1 & SA2), les stages d'animateurs de Marche Nordique®.

Formation théorique plus courte, mise en pratique sur le terrain, développement de la formation à distance avec un accompagnement, aide d'un tuteur pour les candidats au brevet fédéral, ce nouveau cursus se modernise et devrait permettre une meilleure acquisition des connaissances et un nombre de stagiaires plus important.



POURQUOI FORMER DES LICENCIÉS ?

C'est **la première question** de tout randonneur qui l'exprime à travers un constat simple « Nous savons marcher et n'avons pas besoin d'être encadrés pour une activité aussi simple et accessible à tous » !

Est-ce réellement si simple ? Le constat est vrai lorsque l'on randonne seul, en couple, en famille entre amis. Mais **dans un club qu'en est-il ?**

Dès la première sortie inscrite au calendrier, la responsabilité du président pourrait être engagée, s'il devait se produire un quelconque incident ! Il pourrait simplement lui être reproché d'avoir confié un groupe d'individu à un animateur de randonnée non aguerri à la conduite de groupe.

La manière la plus simple de se préserver, tant le président que le licencié bénévole, est de **se former** à l'animation des randonnées .

A QUOI FORMER LES LICENCIÉS ?

Former simplement nos licenciés de manière à leur permettre d'exercer les missions de la Fédération en toute sécurité, pour eux-mêmes mais aussi pour les autres licenciés.

Il existe **autant de filières de formation que de missions**. Rendez-vous à la [rubrique « formation » du site internet du département](#) pour plus d'information et découvrir le calendrier des formations.

LES PROCHAINS STAGES DEPARTEMENTAUX :

23 février 2019 : stage d'initiation à l'utilisation du GPS à VERRUYES.

13 avril 2019 : stage Pratiquer la randonnée découverte à Le Beugnon

18 et 19 mai 2019 : stage balisage à Bressuire

En cours de préparation :

Stage Pratiquer perfectionnement (septembre 2019)

Stage GPS perfectionnement (novembre 2019)

Pensez à vous inscrire car les places sont en nombre limité. Rendez-vous sur le site de la FFRandonnée dans la [rubrique Formation](#)

Des informations complémentaires vous seront transmises lorsque le Comité Régional Nouvelle Aquitaine aura fixé les dates et désigné les responsables des nouveaux stages d'animateurs.

LES AIDES A LA FORMATION :

Le CDRP79 et le Comité Régional Nouvelle Aquitaine souhaitent soutenir financièrement la formation. Des aides, déjà évoquées lors de la Journée des Présidents, seront proposées aux licenciés des Deux Sèvres, lors de l'Assemblée Générale de février prochain.

Redynamisation du GR® 364

Le GR® 364 traverse notre département des Deux-Sèvres d'est en ouest. Son tracé de 395 km débute dans la Vienne à La Roche Posay et se termine en Vendée à Talmont St Hilaire.

Il a fait l'objet d'une description dans un topo guide fédéral, seule et unique édition de l'itinéraire en 1982 (« GR® 364 : Gâtine et Bocage vendéen, réf. 354 »). Puis reprise du seul tronçon des Deux-Sèvres dans le topo-guide « GR® 36 + 364 : « Poitou-Charentes, réf. 337 » (édition en 1988).

Afin que chaque GR® corresponde aux attentes des pratiquants d'aujourd'hui, la Fédération Française de la Randonnée a élaboré un plan d'action fédéral de redynamisation avec feuille de route et échancier. La redynamisation d'un GR® c'est une requalification de l'itinéraire avec détermination et homologation, saisie des tronçons dans le Web Sig, ainsi qu'une valorisation avec édition via mon GR®, une communication, une mise en tourisme.

Notre commission sentiers vient de commencer ce travail en collaboration avec les comités départementaux de la Vienne et de la Vendée, la commission régionale sentiers et itinéraires Nouvelle-Aquitaine et la Fédération Française de la Randonnée.

Assemblée Générale 2019

L'assemblée générale ordinaire du comité départemental se déroulera le samedi 9 février 2019 - 9h à Secondigny salle de la Pomme.

A l'ordre du jour, les rapports d'activités et d'orientation des commissions EIN, PAM, Formation ainsi que les présentation et adoption du rapport financier et du budget prévisionnel.

Suivront les élections au comité départemental pour le renouvellement du mandat des administrateurs sortants, les élections à la représentation du CDRP 79 au comité régional Nouvelle-Aquitaine et à la Fédération Française de la Randonnée.

L'assemblée générale ordinaire sera précédée d'une assemblée générale extraordinaire pour intégrer aux statuts et règlement intérieur les deux nouveaux titres fédéraux délivrés depuis le 1er septembre 2018 : le rando pass et la licence comités.

N'hésitez pas à consulter le site internet du [CDRP 79](http://www.rando79.fr)
[\(\[www.rando79.fr\]\(http://www.rando79.fr\)\)](http://www.rando79.fr)